

TABLEAU SYNOPTIQUE

RÉSURRECTION DE LA CHAIR	Résurrection	En quoi elle consiste.	Vérité établie	Par l'Église.
				Par l'Écriture.
	État des corps ressuscités	Corps des justes	Impassibles.	Par la raison elle-même.
			Lumineux.	
Corps des réprouvés	Corps des réprouvés	Agiles.		
		Subtils.		
		Auréole des martyrs, des vierges, des docteurs.		
		Sujets à tous les tourments.		
		Ténébreux.		
		Lourds et Incapables de se mouvoir.		
		Auront la grossièreté de la matière la plus opaque.		

CHAPITRE XXI

Douzième article du Symbole.

Je crois *la vie éternelle*.

DE LA VIE ÉTERNELLE

SOMMAIRE. — La vie éternelle. — Les fins dernières de l'homme. — Le purgatoire. — 1. De la mort. — Ce que nous savons au sujet de la mort. Ce que nous ignorons. — La mort du juste. La mort du pécheur. — 2. Du jugement. — Jésus-Christ, juge suprême. — Jugement particulier. Où et quand il a lieu. Sentence irrévocable. — Jugement général. Motifs de ce jugement. — 3. Du purgatoire. — Son existence. — Peines du purgatoire. Peine du dam. Peine du sens. Grandeur de ces peines. — Motifs de soulager les âmes du purgatoire. Moyens. — 4. Du ciel. — Son existence. — Le bonheur du ciel. Exemption de tout mal. Possession de tout bien. Vision intuitive. Bonheur accidentel. — Inégalité dans la récompense des élus. — 5. Les limbes des enfants. — Les âmes des enfants morts sans avoir été régénérés. — Elles sont exclues de la vie éternelle. — Elles ne souffrent pas la peine du sens. Bien que privées de la vue de Dieu, elles jouissent d'un bonheur naturel. — 6. De l'enfer. — Son existence. — Les peines de l'enfer. Peine du dam. Peine du sens. Peines accidentelles. — Peines proportionnées à la nature et au nombre des péchés. — Éternité des peines. Réfutation des objections.

De la vie éternelle en général.

1. Qu'est-ce que la vie éternelle?
C'est une vie qui doit suivre la vie présente, et qui ne finira jamais.
2. L'éternité est-elle la même pour tous les hommes?
Elle est une vie de félicité pour les justes et une vie d'effroyables tourments pour les méchants.
3. Que signifie proprement cette expression : *la vie éternelle*?
Elle signifie le bonheur sans fin des justes, de même qu'on appelle mort éternelle l'état malheureux des damnés.
4. Quelles vérités suppose le dogme de la vie éternelle?
Ce dogme suppose les vérités qu'on appelle *fins dernières* de l'homme, et qui sont : la mort, le jugement, le paradis et l'enfer. Tout homme doit *mourir* avant d'entrer dans l'éternité ; son

âme doit être *jugée*, pour recevoir la sentence qui fixe son sort éternel; elle aura la récompense du *paradis* si elle est dans la grâce de Dieu, ou subira le châtement de *l'enfer* si elle est en état de péché.

5. Pourquoi appelle-t-on ces vérités *finis dernières* de l'homme?

Parce que la mort est le dernier instant de la vie présente de l'homme; le jugement est la dernière sentence qui fixe son sort; le paradis est la dernière récompense du juste, et l'enfer le dernier châtement des méchants.

6. Quelle autre vérité complète celles des fins dernières?

C'est le dogme du *purgatoire*, séjour des âmes qui ont encore à expier avant de jouir de la vie éternelle.

7. Est-il utile de penser souvent aux fins dernières?

C'est une pensée très salutaire, et qui porte efficacement à fuir le péché et à pratiquer la vertu.

Dans toutes vos œuvres, rappelez-vous vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais¹.

1. De la mort.

8. Qu'est-ce que la mort?

La mort est la séparation temporaire de l'âme et du corps.

9. Pourquoi la mort est-elle une séparation?

Parce que la mort ne fait que désunir les parties dont l'homme est composé, mais ne les détruit pas. Elle ne détruit pas l'âme, parce que l'âme, étant une substance simple et spirituelle, est naturellement immortelle. Elle ne détruit pas les éléments du corps, parce que rien n'est anéanti de ce que Dieu a créé.

10. Pourquoi cette séparation est-elle temporaire?

Parce que l'âme, au jour de la résurrection, s'unira de nouveau à son propre corps.

11. De quoi la mort dépouille-t-elle l'homme?

La mort dépouille l'homme de tout ce qu'il a possédé ici-bas, et réduit son corps en poussière.

Quand l'homme est mort et dépouillé et consumé, je vous le demande, que devient-il²?

12. Qu'est-ce que la foi nous enseigne touchant la mort?

Elle nous enseigne : 1^o que la mort est inévitable.

Tu es poussière et tu retourneras à la poussière³.

¹ Eccl., vii, 40. — ² Job, xiv, 10. — ³ Gen., iii, 19.

2^o Que la mort est le châtement du péché.

La mort a passé dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché¹.

3^o Que la mort pour chacun n'arrivera qu'une fois.

Il est arrêté que les hommes meurent une fois².

4^o Que la mort fixe irrévocablement notre sort.

De quelque côté que l'arbre tombe, au midi ou au septentrion, il restera³. — Tandis que nous avons le temps, faisons du bien à tous⁴; car la nuit vient pendant laquelle personne ne peut agir⁵.

13. Quels sont ceux qui nient ces deux dernières vérités de la foi?

Ce sont les partisans de la *métempsychose*^a, lesquels prétendent que les âmes passent par une série indéfinie d'existences, transmigant d'un corps dans un autre plus ou moins parfait, suivant qu'elles ont vécu plus ou moins honnêtement.

14. Connaissons-nous l'heure de notre mort?

Dieu s'est réservé le secret non seulement de l'heure et du lieu de notre mort, mais de la manière dont nous mourrons, et de l'état dans lequel sera notre âme à cette heure décisive.

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure⁶.

15. Pourquoi Dieu nous laisse-t-il ignorer l'heure de notre mort?

Afin de nous apprendre que nous devons être toujours prêts à paraître devant lui.

Tenez-vous prêts, parce qu'à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra⁷.

16. La mort est-elle la même pour tous?

Non, celle du juste est précieuse devant le Seigneur⁸, et celle du pécheur est très funeste⁹.

17. Pourquoi la mort du juste est-elle une mort précieuse?

1^o Parce que la mort met fin à son exil.

Hélas! que mon exil est long¹⁰!

2^o Parce qu'elle le tire de sa prison.

Retirez de la prison mon âme, pour qu'elle glorifie votre nom¹¹. — Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort¹²?

3^o Parce qu'elle l'introduit dans le séjour de la lumière et du bonheur.

La lumière s'est levée sur le juste, et la joie dans ceux qui ont le cœur droit¹³.

^a Métempsychose, du grec *meta*, après *psukhê*, âme; erreur qui professe le passage d'une âme dans un autre corps après la mort du précédent.

¹ Rom., v, 12. — ² Hébr., ix, 27. — ³ Eccl., xi, 3. — ⁴ Gal., vi, 10. — ⁵ Jean, ix, 4. — ⁶ Matth., xxv, 13. — ⁷ Luc, xii, 40. — ⁸ Ps. cxv, 15. — ⁹ Ps. xxxiii, 21. — ¹⁰ Ps. cxix, 5. — ¹¹ Ps. cxli, 7. — ¹² Rom., vii, 24. — ¹³ Ps. xcvi, 11.

18. La mort est-elle pour le juste une véritable mort ?
Non, car pour le juste, mourir c'est entrer dans la vraie vie.
*Je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur*¹.

19. Pourquoi la mort du pécheur est-elle une mort affreuse ?

1^o Parce qu'elle est pour lui la perte éternelle de tout ce qu'il a aimé.

*Est-ce ainsi que sépare la mort amère*² ?

2^o Parce qu'elle le jette dans la mort éternelle.

*C'est une chose effroyable que de tomber entre les mains du Dieu vivant*³.

20. Puisque la mort décide de notre salut éternel, que devons-nous faire ?

Nous devons : 1^o Penser souvent à la mort. Rien de plus salutaire que cette pensée, pour détacher notre âme des biens corrupteurs de la terre et la porter à réduire son corps en servitude, car avant peu ces biens vont lui être enlevés, et le corps va devenir la pâture des vers.

*J'ai dit à la pourriture : Vous êtes mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur*⁴.

2^o Nous bien persuader que la mort est proche.

*En vérité, l'homme passe comme une ombre*⁵. — *Je suis certain que dans peu de temps aura lieu la déposition de ma tente*⁶.

3^o Ne pas tarder de mettre ordre aux affaires de notre conscience.

*Mets ordre à ta maison, parce que tu mourras, et tu ne vivras pas*⁷.

4^o Être toujours prêt à paraître devant Dieu, car la mort viendra comme un voleur⁸.

5^o Désirer d'un grand désir de mourir de la mort des saints.

*Que je meure de la mort des justes, et que la fin de ma vie soit semblable à la leur*⁹. — *Je désire d'être dégagé des liens du corps et d'être avec Jésus-Christ*¹⁰.

2. Du jugement.

21. Qu'est-ce que le jugement ?

C'est la sentence par laquelle Dieu fixe à chacun son sort éternel.

¹ Ps. cxvii, 17. — ² I Rois, xv, 32. — ³ Hébr., x, 31. — ⁴ Job, xvii, 14. — ⁵ Ps. xxxviii, 6. — ⁶ II Pierre, i, 14. — ⁷ Isale, xxxviii, 1. — ⁸ Matth., xxiv, 43. — ⁹ Nombres, xxiii, 10. — ¹⁰ Phil., i, 23.

22. De quoi cette sentence sera-t-elle précédée ?
D'un examen exact où chacun doit rendre compte de ses œuvres.

*Rends-moi compte de ton administration*¹.

23. Quel est le juge suprême ?

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui le Père a remis tout jugement².

*Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps*³.

24. Combien y a-t-il de jugements ?

Il y en a deux : le jugement particulier et le jugement général.

Jugement particulier.

25. Qu'est-ce que le jugement particulier ?

C'est celui qui se fait au moment de la mort.

26. Pourquoi l'appelle-t-on particulier ?

Parce que l'âme y paraît isolément devant Jésus-Christ.

27. Comment savons-nous qu'il y a un jugement particulier ?

Nous le savons par l'enseignement de l'Église, interprète infailible de la sainte Écriture et de la tradition catholique.

28. Que nous apprend la sainte Écriture à ce sujet ?

Elle nous apprend « qu'il est facile à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon ses voies⁴ » ; — « que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils sont jugés⁵. »

29. Que nous apprend la Tradition catholique ?

Elle nous apprend par la bouche de saint Augustin en particulier, « que les âmes sont jugées lorsqu'elles sont sorties du corps, avant qu'elles arrivent à cet autre jugement par lequel il faut qu'elles soient jugées après que leurs corps leur auront été rendus. »

30. Où et quand se fait le jugement particulier ?

Dans le lieu et à l'instant même où l'âme se sépare de son corps.

31. Sur quoi l'âme est-elle jugée ?

Sur le bien ou le mal qu'elle a fait.

32. Quel est le témoin et l'accusateur, dans ce jugement ?

Il n'y a d'autre témoin et d'autre accusateur que l'âme elle-même.

¹ Luc, xvi, 2. — ² Jean, v, 22. — ³ II Cor., v, 10. — ⁴ Eccli., xi, 28. — ⁵ Hébr., ix, 27.

33. Comment l'âme est-elle son propre témoin ?

Sa conscience, subitement éclairée d'une vive lumière, lui présente tous les actes de sa vie avec toutes leurs circonstances.

La moindre bonne action, le plus petit péché, tout sera mis au jour.

Quiconque aura donné seulement un verre d'eau froide à boire à l'un de ces plus petits, parce que c'est mon disciple, en vérité je vous le dis, il ne perdra point sa récompense¹. — Je vous dis qu'au jour du jugement les hommes rendront compte de toute parole oiseuse qu'ils auront dite².

34. Comment l'âme est-elle sa propre accusatrice ?

Elle n'hésite pas à reconnaître sa culpabilité, elle juge elle-même ses actes d'après les principes de la plus stricte justice.

35. Quelle sentence prononce alors le juge suprême ?

Une sentence de vie ou de mort, définitive et irrévocable.

C'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort³. — Votre justice est la justice éternelle⁴.

36. Où va l'âme après le jugement ?

Elle va immédiatement, ou en purgatoire s'il lui reste quelque chose à expier, ou au ciel si elle est parfaitement pure, ou en enfer si elle est chargée d'une ou de plusieurs fautes graves dont elle n'a point voulu faire pénitence.

Jugement général.

37. Qu'est-ce que le jugement général ?

C'est celui qui aura lieu à la fin des temps, et où l'homme sera jugé, non plus seulement comme individu, mais comme faisant partie du genre humain.

38. Pourquoi doit-il y avoir un jugement général ?

Pour que justice pleine et entière soit faite à l'égard de Dieu, à l'égard de Jésus-Christ et à l'égard des hommes, justes et pécheurs.

39. Pourquoi à l'égard de Dieu ?

Parce que sa Providence ayant été publiquement accusée ici-bas, il convient qu'elle soit publiquement justifiée, et que sa sagesse dans les événements de ce monde apparaisse avec éclat.

Levez-vous, ô Dieu, jugez votre cause⁶.

¹ Matth., x, 42. — ² Matth., xii, 36. — ³ Sag., xvi, 13. — ⁴ Ps. cxviii, 142. — ⁵ Voir *Second avènement de Jésus-Christ*, p. 332. — ⁶ Ps. lxxiii, 22.

40. Pourquoi à l'égard de Jésus-Christ ?

Jésus-Christ ayant été humilié, méconnu, jugé, condamné dans sa personne et dans les membres de son Église, il convient qu'il apparaisse comme le souverain juge et le roi des rois.

Je vous le déclare, vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant dans les nuées du ciel¹.

41. Pourquoi à l'égard des justes ?

Les justes ayant été méprisés et traités d'insensés, il convient qu'ils soient glorifiés et reconnus comme les seuls sages.

Voici ceux que nous avons eus autrefois en dérision... Nous, insensés, nous estimions leur vie une folie... Et voilà qu'ils sont comptés parmi les fils de Dieu, et que leur sort est au milieu des saints².

42. Pourquoi à l'égard des pécheurs ?

Les uns ayant été fiers et insolents dans leurs crimes, et les autres ayant caché leurs iniquités et leurs turpitudes, il convient que les premiers soient abattus et humiliés, et les autres couverts de confusion et de honte.

De quoi nous a servi notre orgueil ? Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ? Toutes ces choses sont passées comme l'ombre³. — Il n'y a rien de caché qui ne vienne à se découvrir, ni rien de secret qui ne vienne à se savoir⁴.

43. Le jugement général différera-t-il du jugement particulier pour la sentence ?

Non, il n'en sera que la confirmation solennelle. Seulement, comme la résurrection aura eu lieu, il portera sur l'homme tout entier, corps et âme, le corps devant recevoir sa part de récompense ou de châtement.

44. Comment devons-nous nous préparer au jugement ?

En nous jugeant nous-mêmes, afin de n'être point jugés⁵.

3. Du purgatoire.

45. Qu'est-ce que le purgatoire ?

C'est un lieu de souffrance où les âmes des justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer au ciel.

46. Comment établit-on l'existence du purgatoire ?

On l'établit d'abord par la sainte Écriture.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin

¹ Matth., xxvi, 64. — ² Sag., v, 3, 4, 5. — ³ Sag., v, 8, 9. — ⁴ Matth., x, 26. — ⁵ I Cor., xi, 31.

qu'ils soient délivrés de leurs péchés¹. — Si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre².

De ce dernier texte, il ressort qu'il y a des péchés rémissibles en l'autre vie. Et comme ce n'est ni au ciel ni en enfer qu'ils sont remis, ce ne peut être que dans le lieu que nous appelons le purgatoire.

En vérité je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole³.

Il y a donc un lieu d'où l'on ne sort qu'après avoir satisfait complètement à la justice divine. Ce lieu n'étant pas la terre, c'est le purgatoire.

L'apôtre saint Paul parle d'œuvres auxquelles se mêlent des imperfections. Celui qui les accomplit sera sauvé, mais en passant comme par le feu⁴, c'est-à-dire qu'il n'entrera dans le ciel qu'après avoir expié par le feu du purgatoire les fautes qu'il a commises.

47. Comment établit-on encore l'existence du purgatoire?

Par l'enseignement et la pratique de l'Église.

Par l'enseignement de l'Église. — « L'Église catholique enseigne, dit le concile de Trente, qu'il y a un purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues reçoivent du soulagement par les suffrages des fidèles et principalement par le sacrifice de l'autel. »

Par la pratique de l'Église. — L'Église, en effet, a toujours été pleine de sollicitude pour le soulagement des âmes souffrantes. — Au saint sacrifice de la messe, elle supplie Dieu de les faire entrer dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix⁵. — Chaque année, le lendemain de la Toussaint, elle célèbre la commémoration de tous les fidèles défunts. — Elle a un office des morts, et dans sa liturgie elle prie souvent pour les fidèles trépassés. — Sur la dépouille des morts, elle fait monter vers Dieu des prières touchantes. — Elle accorde de nombreuses indulgences qui leur sont applicables.

48. La tradition des saints Pères confirme-t-elle le dogme du purgatoire?

Les saints Pères confirment par leur témoignage le dogme du purgatoire. « L'âme sortie de son corps, dit en particulier saint Grégoire de Nysse, ne pourra devenir participante de la divinité que lorsque ses taches auront été enlevées par le feu du purgatoire. »

¹ II Mach., XII, 46. — ² Matth., XII, 32. — ³ Matth., V, 26. — ⁴ I Cor., III, 15. — ⁵ Memento des morts.

49. La raison n'établit-elle pas elle aussi l'existence du purgatoire?

La raison elle-même confirme l'existence du purgatoire. En effet, des âmes justes sortent de ce monde avec des fautes légères ou sans avoir satisfait à la justice divine pour la peine temporelle due au péché, débitrices envers Dieu d'une peine temporelle; or ces âmes ne peuvent aller immédiatement au ciel, où n'entrera rien de souillé¹; elles ne peuvent non plus être précipitées en enfer, puisqu'elles ne méritent pas la damnation éternelle. Il est donc nécessaire qu'il y ait un lieu intermédiaire entre le ciel et l'enfer, où ces âmes achèvent leur purification.

50. La croyance des peuples ne dépose-t-elle pas en faveur du dogme du purgatoire?

On trouve dans toutes les vieilles traditions des peuples, et en particulier dans les sacrifices offerts pour les morts, des traces de la croyance à un lieu d'expiation dont on doit sortir après un temps plus ou moins long.

51. Quelles sont les peines du purgatoire?

Elles sont de deux sortes : la peine du dam^a et la peine du sens.

52. En quoi consiste la peine du dam?

Elle consiste dans la privation temporaire de la vue de Dieu.

53. Cette peine est-elle la plus grande pour les âmes du purgatoire?

Oui, à cause de la vivacité de leur foi et de leur charité. La connaissance qu'elles ont de Dieu est si parfaite et leur amour pour lui est si fort, que ne point le voir leur cause des tourments inexprimables.

O Dieu! ô mon Dieu! je veille et j'aspire vers vous... Mon âme a soif de vous². — Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je m'envolerai et je me reposerai³?

54. En quoi consiste la peine du sens?

Elle consiste dans une souffrance physique, produite par un feu réel dont la puissance mystérieuse agit sur l'âme comme si elle avait un corps.

L'existence d'un feu réel dans le purgatoire est généralement admise par les théologiens, et leur opinion est fondée sur de nombreux témoignages des Pères, en sorte qu'il y aurait au moins de la témérité à émettre quelque doute à cet égard.

55. Connaissions-nous l'intensité et la durée des peines du purgatoire?

Non, c'est pour nous un mystère. Tout ce que nous pouvons

^a Dam, du latin *damnum*, perte.

¹ Apoc., XXI, 27. — ² Ps. LXII, 1. — ³ Ps. LIV, 6.

dire, c'est que ces peines sont proportionnées au nombre et à la gravité des fautes à expier, et que les âmes n'en sont délivrées que lorsque leur dette est payée jusqu'à la dernière obole¹.

56. Ces peines surpassent-elles les souffrances de la terre ?

« Le feu du purgatoire, dit saint Augustin, est plus terrible que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie. » — « Tout ce que nous aurons négligé ici-bas, dit saint Bernard, nous le payerons là au centuple. »

57. Les âmes du purgatoire souffrent-elles sans consolation ?

1° Elles ont la consolation de l'espérance.

2° L'idée qu'elles ont de la sainteté et de la justice de Dieu leur fait souffrir avec amour les tourments qui servent à leur purification.

58. Peuvent-elles mériter par leurs souffrances ?

Elles ne peuvent acquérir aucun mérite pour elles. Si les âmes du purgatoire pouvaient mériter, elles s'embrasseraient d'un feu de contrition si actif, qu'il consumerait en un instant toutes leurs taches. Cependant, selon le sentiment commun, elles peuvent obtenir quelques grâces pour les fidèles qui sont sur la terre.

Soulagement des âmes du purgatoire.

59. De qui les âmes du purgatoire peuvent-elles recevoir quelque secours ?
Des fidèles de l'Église militante.

60. Quels motifs avons-nous de soulager les âmes du purgatoire ?

C'est pour nous : 1° un devoir de religion ; 2° un devoir de justice ou de reconnaissance ; 3° un devoir de charité ; 4° un devoir d'intérêt personnel.

61. Pourquoi est-ce un devoir de religion ?

Parce que nous sommes très agréables à Dieu et que nous procurons sa gloire en satisfaisant à sa justice pour des âmes qui lui sont infiniment chères.

62. Pourquoi est-ce quelquefois un devoir de justice ?

Parce qu'il est des âmes qui souffrent pour le mal que nous leur avons fait commettre.

63. Pourquoi est-ce quelquefois un devoir de reconnaissance ?

Parce qu'il est des âmes à qui nous sommes redevables pour le bien qu'elles nous ont fait.

¹ Matth., v, 26.

64. Pourquoi est-ce un devoir de charité ?

Parce que les âmes du purgatoire ont d'autant plus droit à notre commisération qu'elles souffrent davantage et qu'elles sont plus agréables à Dieu. Les secourir, c'est pratiquer éminemment la charité envers le prochain, recommandée par Notre-Seigneur.

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins, mes amis, parce que la main du Seigneur m'a frappé¹.

65. Pourquoi est-ce un devoir d'intérêt personnel ?

Parce que Dieu nous rendra le bien que nous aurons fait à ces âmes, et que ces âmes elles-mêmes, dans leur reconnaissance, prieront Dieu pour nous.

66. Comment pouvons-nous soulager les âmes du purgatoire ?

Nous le pouvons : 1° par les trois grandes œuvres de la vie chrétienne : la prière, le jeûne et l'aumône ; 2° par les indulgences gagnées à leur intention² ; 3° par la sainte communion et surtout par le saint sacrifice de la messe.

67. Ne pouvons-nous pas faire aux défunts le généreux abandon de toutes nos satisfactions ?

Oui ; et c'est là un acte héroïque de charité que l'Église encourage et qu'elle a enrichi de ses faveurs.

68. Que devons-nous faire pour éviter le purgatoire ?

Nous devons : 1° nous préserver des plus petites fautes ; 2° expier par la pénitence les péchés dont nous avons obtenu le pardon.

4. Du ciel.

69. Qu'est-ce que le ciel ?

Le ciel est le lieu où les anges et les saints jouissent d'un bonheur parfait et éternel, par la vue et la possession de Dieu.

70. Comment désigne-t-on encore le ciel ?

On le désigne sous le nom de paradis^a, de royaume des cieux, de sainte cité, de Jérusalem céleste, de bienheureuse patrie, de séjour de la gloire, de vie éternelle, etc.

71. Comment établit-on l'existence du ciel ?

On l'établit : 1° Par la sainte Écriture, où il est fait mention à chaque instant de la béatitude céleste, du royaume des cieux de la vie éternelle.

^a Paradis, d'un mot grec qui signifie *jardin de délices*.

¹ Job, xix, 21. — ² Voir *Indulgences*, III^e partie.

2^o Par l'enseignement de l'Église, qui l'affirme dans tous ses Symboles et dans sa liturgie.

3^o Par la raison, qui démontre la nécessité d'une autre vie où la vertu soit pleinement récompensée.

4^o Par la croyance unanime des peuples à une vie future où les bons jouissent d'une félicité parfaite.

72. En quoi consiste pour la créature raisonnable le bonheur parfait ?

Il consiste : 1^o dans l'exemption de tout mal ; 2^o dans la possession éternelle de tout bien.

73. Le mal est-il absent du ciel ?

Au ciel, il n'y a ni mal physique ni mal moral.

Nul mal physique. — *Voici le tabernacle de Dieu parmi les hommes, et il y habitera avec eux. Et ils seront son peuple, et Dieu lui-même, qui demeurera au milieu d'eux, sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni plainte, ni douleur, parce que le premier état des choses sera passé¹.*

Nul mal moral. — *On n'entendra plus parler d'iniquité dans votre terre², c'est-à-dire la terre des vivants, le ciel.*

74. Les bienheureux sont-ils impeccables ?

Oui : 1^o parce que voyant Dieu face à face, dans son infinie beauté, ils l'aiment tellement qu'ils ne peuvent plus se séparer de lui ; 2^o parce que le péché, qui est le mal souverain, est incompatible avec la parfaite béatitude.

75. Comment le ciel est-il la possession de tout bien ?

Parce que les bienheureux possèdent Dieu, le bien suprême.

76. Pourquoi les bienheureux possèdent-ils Dieu ?

Parce qu'ils le voient et que, le voyant, ils l'aiment. Il y a ainsi union parfaite entre eux et Dieu. Ils aiment Dieu d'un amour souverain, et Dieu lui-même les aime d'un amour infini. Il est tout à eux, comme ils sont tout à lui ; il est leur possession, leur héritage pour l'éternité.

O Dieu ! qui êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité³ !

77. Comment les bienheureux voient-ils Dieu ?

Ils voient Dieu intuitivement, c'est-à-dire directement, tel qu'il est, comme il se voit lui-même ; et non plus, comme ici-bas, à travers le voile des créatures et les obscurités de la foi.

Nous voyons maintenant comme à travers un miroir, en énigme ; mais alors nous verrons face à face⁴. — Nous savons que lorsqu'il

¹ Apoc., XXI, 3, 4. — ² Isaïe, LX, 18. — ³ Ps. LXXII, 26. — ⁴ I Cor., XIII, 12.

apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est¹.

76. Comment Dieu se fait-il voir aux bienheureux ?

En illuminant leur intelligence d'une lumière surnaturelle, que nous appelons lumière de gloire, et qui est un don spécial de Dieu.

C'est dans votre lumière que nous verrons la lumière².

77. Les bienheureux participent-ils à l'infinie science de Dieu ?

Oui, grâce à la vision intuitive, ils y participent à un degré fini, il est vrai, et proportionné aux mérites de chacun, mais dans une mesure qui dépasse toutes nos conceptions.

78. Quel est pour les bienheureux l'effet de la vision intuitive et de la possession de Dieu ?

Les bienheureux, voyant et possédant Dieu, qui est la vérité infinie, la beauté infinie, la bonté infinie, jouissent de Dieu dans une joie ineffable.

Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices³.

79. A quelles vertus correspondent la vision, la possession et la jouissance de Dieu ?

Elles correspondent aux trois vertus de foi, d'espérance et de charité, dont elles sont la récompense. La vision succède à la foi et en fait disparaître les obscurités ; la possession succède à l'espérance et met fin à son attente ; la jouissance donne à la charité sa dernière perfection.

80. Pouvons-nous ici-bas concevoir le bonheur du ciel ?

Non, car ce bonheur dépasse toutes nos connaissances, et les biens de ce monde ne peuvent se comparer aux biens du ciel.

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment⁴.

81. Outre le bonheur essentiel que procure aux bienheureux la vision béatifique, n'y a-t-il pas pour eux un bonheur accidentel ?

Oui, il y a pour eux un bonheur accidentel et des joies qui proviennent de la vue de l'humanité sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la vue de la très sainte Vierge, des relations incessantes qu'ils ont entre eux et avec les anges. Ils se connaissent, ils s'aiment, ils vivent dans les plus doux rapports de fraternité. Chacun est heureux du bonheur de tous, et tous sont heureux du bonheur de chacun. Ils règnent avec le Christ sur toute la création visible.

¹ I Jean, III, 2. — ² Ps. XXXV, 9. — ³ Ps. XXXV, 8. — ⁴ I Cor., II, 9.